

Et, luy faire perdre toute l'influence qu'il possé
avoit. Je ne doute aucunement rassuré. les Sauvege
ans du Conseil m'ont dit qu'il désirerent représenter
au Gouvernement le chef quelques choses, concernant
leurs terres. Je leur ai dit que le moment n'était
pas favorable où quelqu'un n'y avoit aucun intérêt
d'en arranger avec les amérindiens que les campa
tions très grandes, qu'une occasion plus favorable se
provoquerait présenter. ils ont bien compris ceci. Personne
de votre bonté. Je vous dirais vous prie de me recommander
à Son Excellence pour un brevet dans le milieu qui
me pourroit servir pour la suite. le village de St. Regis
est susceptible de devenir l'établissement des Indiens
cueas, de rupturier. Tai l'honneur d'être avec toutes
la reconnaissance et le respect propiles

Monsieur.

Votre très humble
et très ob. serviteur

Louvoix de Montigny

Montreal 17^{me} mars.

1808. Pour quelques Provisions nécessaires je suis descendu
à Montreal: en, départ, sous, deux jours —